

Rapport du Président

Séance Publique du jeudi 19 février 2015

Service instructeur Médiathèque Départementale $7^{\text{\`eme}}$ Commission - N° CG-2015-2-7-2

Service consulté

BUDGET PRIMITIF 2015 MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Résumé: La politique de Lecture Publique du Conseil Général du Haut-Rhin reste ancrée dans une volonté de proximité qui se manifeste par une desserte systématique de tous les Haut-Rhinois grâce à une bibliothèque ou aux médiabus. Mais au-delà de favoriser l'accès du plus grand nombre aux documents et aux collections, la Médiathèque départementale assure aussi un rôle déterminant en matière de formation, de conseil, d'expertise auprès des bibliothèques du réseau afin d'en faire des espaces d'échange, de sociabilité, des lieux ouverts au monde et aux autres. C'est dans cette perspective que le Conseil Général soutient notamment des animations et manifestations proposées dans les territoires. Enfin, dans un souci d'amélioration continue de la qualité de services offerts aux usagers, la Médiathèque poursuit ses efforts d'innovation tant en matière de ressources informatiques et numériques qu'en développant des produits « maison » du type musikiok ou malle DVD.

Il vous est proposé d'inscrire une enveloppe globale de crédits de paiements de 521 000 € pour la mise en œuvre des différentes missions de la Médiathèque Départementale, hors Contrats de Territoires de Vie, dont :

- 487 000 € en crédits de fonctionnement
- 34 000 € en crédits d'investissement

et 5 000 € en Autorisation de Programme.

A ces crédits s'ajoute une inscription de crédits complémentaire estimé à 131 915 € sollicitée au niveau de la Direction de l'Action Territorialisée (DAT) et intégrée dans les CTV 2014-2019, d'une part pour la prise en charge de l'aide au fonctionnement de la médiathèque de bassin de vie de Cernay et d'autre part pour l'aide à la création de bibliothèques municipales, ce qui porte l'enveloppe totale en faveur de la Médiathèque à un montant évalué à 652 915 €.

Il est également rappelé que le projet de construction de la médiathèque du Sundgau est estimé à 5,8 M€ HT, dont 3,7 M€ de travaux pris en charge par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Les recettes de fonctionnement quant à elles sont estimées à 4 000 €.

Développer la lecture publique dans le Haut-Rhin pour offrir à tous les habitants l'accès à une information plurielle, à la formation continue, à une offre culturelle autour de l'écrit, favoriser la rencontre des Haut-rhinois autour des pratiques culturelles constituent les principales missions de la Médiathèque Départementale.

La compétence départementale pour la lecture publique s'exerce par le biais d'une action directe envers les publics grâce aux médiabus, à l'action culturelle et à la mise à disposition de ressources numériques. Elle se décline également au travers de l'aide à la création et au fonctionnement d'un réseau de bibliothèques et médiathèques dans les communes. Par conséquent, le budget de la Médiathèque Départementale, coeur du réseau de lecture publique du département, comprend les propres dépenses de la médiathèque et les dépenses au profit des bibliothèques du réseau.

Le rapport ci-dessous présente les grandes lignes budgétaires nécessaires à l'exécution de cette mission en 2015.

1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE (PROGRAMME D132)

L'inscription en investissement de 5 000 € en Autorisation de Programme et 34 000 € en Crédit de Paiement a pour objet de financer les projets suivants :

- Une Autorisation de Programme de 201 000 € a été votée en 2012 pour permettre de poursuivre l'équipement des documents (livres, CD et DVD) d'un matériel RFID (Identification à Distance des Documents par Radio Fréquence). Les **Crédits de Paiement** en 2015 s'élèvent à **29 000 €**, le solde soit 61 147,98 € émargera sur l'exercice 2016.
- L'achat de matériel d'animation (raconte-tapis, kamishibais, expositions, etc.) et de matériel numérique (tablettes, liseuses, lecteurs de musique, etc.) à destination des bibliothèques du réseau, des établissements scolaires, des associations, des établissements hospitaliers et des relais d'assistantes maternelles nécessite l'inscription de 5 000 € en Autorisation de Programme et en Crédits de Paiement.

Pour mémoire, les aides à la création de bibliothèques municipales ont été intégrées dans les CTV 2014-2019 pour un montant d'Autorisation de Programme contractualisé à hauteur de **91 220 €**, soit :

- 71 820 € pour l'extension du Centre d'Animation autour du Livre de Ribeauvillé
- \blacksquare 7 500 € pour la création d'une plate-forme d'innovation numérique dans le Val d'Argent
- 11 900 € pour la création d'un plancher acoustique à la Médiathèque Le Parnasse de Saint-Louis.

Le schéma de réorganisation et de développement de la lecture publique (adopté par l'Assemblée Départementale en 2003) prévoyait l'ouverture d'un site secondaire de la médiathèque départementale dans le Sundgau afin d'irriguer le Sud du Département. Le coût de l'opération est estimé à 5,8 M€ HT, dont 3,7 M€ pris en charge par le Conseil Général, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Altkirch et la Communauté de Communes d'Altkirch.

L'ouverture au public est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2016 et permettra d'améliorer l'offre sur ce territoire.

2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE (PROGRAMME D632)

Pour continuer à proposer une offre de lecture publique de qualité à destination des Haut-Rhinois (préparation de l'ouverture de la Médiathèque du Sundgau, offre d'animation et de formation variée, des collections récentes et mises à jour, développement d'une offre numérique), le montant des dépenses correspondant au fonctionnement de la Médiathèque Départementale est proposé à hauteur de **480 000 €** pour l'année 2015.

BILAN 2014 ET PROJETS 2015

Acquisition et équipement de documents (396 500 €)

24 291 documents dont 19 866 livres, 2 047 périodiques, 1 108 CD, 1 270 DVD ont été acquis et mis à disposition du public en 2014. Cinq offres d'abonnements numériques (Publie.net, Le Kiosk, Toutapprendre.com, Médiathèque numérique et MusicMe) permettent au public haut-rhinois d'accéder en ligne à une offre de littérature, de magazines, de formation, de vidéo et de musique. Ces ressources numériques en ligne sont accessibles à tous les Haut-Rhinois inscrits dans une bibliothèque du réseau ou dans un médiabus.

En 2015, un crédit d'acquisition documentaire de **378 000 €** permettra d'acheter des livres, des CD, des DVD et des jeux vidéo ainsi que des abonnements imprimés et en ligne. Les frais de reliure et d'équipement des documents se montent à **18 500 €**.

Formation des bibliothécaires du réseau (17 000 €)

En 2014, le budget affecté à la rémunération d'intervenants spécialisés pour la formation continue des bibliothécaires ou des partenaires du réseau départemental s'élevait à 16 500 €. 300 stagiaires ont participé à 35 jours de formation, consacrés à la gestion des bibliothèques, à la politique documentaire, à la connaissance de genres littéraires ou musicaux particuliers et à l'action culturelle en bibliothèque.

En 2015 : 25 stages sont programmés pour un montant de 17 000 €.

Certaines formations seront organisées en lien avec les animations, notamment « Femmes et bande dessinée » pour *le 68 fait des bulles* ou « L'humour dans la littérature » pour *Bibliothèques à la Une.* Plusieurs formations relèvent de la culture professionnelle comme la musique folk, la comédie au cinéma, l'internet et les ressources numériques pour les enfants, l'imaginaire et les bibliothèques. D'autres formations intègrent une dimension plus méthodologique autour de l'action culturelle en direction des enfants ou sur « Quelles relations de travail à construire entre bibliothécaires et élus ? ».

Pour la première fois en 2015, la médiathèque programmera au deuxième semestre des rencontres de territoires avec les acteurs de la lecture publique.

Action culturelle (45 500 €)

La Médiathèque Départementale a poursuivi ses actions d'animation autour de la lecture, en partenariat avec les bibliothèques du réseau, les collèges et les lycées, les maisons de retraite et la Maison Centrale d'Ensisheim.

Bilan des grandes manifestations départementales en 2014 :

<u>Le 68 Fait des Bulles</u>: Cette manifestation autour de la bande dessinée s'est penchée cette année sur les conflits au XXème siècle.

<u>Bibliothèques à la Une</u>: la 5^e édition de cette manifestation consacrée à des thèmes d'actualité a eu pour sujet « Vieillir aujourd'hui ». La très bonne fréquentation (820 personnes) et l'implication des participants lors des débats ont montré la pertinence du thème et l'intérêt du public pour les débats autour de sujets forts.

<u>Micro tournées musicales</u>: Il s'agit de tournées en médiabus accompagnées par des artistes locaux, donnant lieu à l'enregistrement de voyages sonores accessibles en ligne sur le site de la médiathèque.

<u>Saveurs musicales</u>: Festival d'une semaine autour d'un genre musical qui privilégie les petites bibliothèques et les petites communes desservies par le bibliobus. En 2014, le genre musical à l'honneur était le jazz Klezmer.

<u>Spectacles de contes</u>: Dans le cadre du festival de contes « Vos oreilles ont la parole », organisé en partenariat avec le département du Bas-Rhin, la Région, la DRAC, 12 bibliothèques municipales ont accueilli un spectacle fin octobre. Notre participation à cette manifestation régionale a pris de l'ampleur cette année en passant de 4 à 12 communes. Un public familial de tous horizons était au rendez-vous.

<u>Le Salon du Livre de Colmar</u>: du 23 au 24 novembre, comme les années précédentes, la médiathèque était présente au Salon du Livre et pour la 4^{ème} fois cette année, en amont du Salon, la Médiathèque a invité, pour des rencontres avec les jeunes dans les collèges, des auteurs de romans et de BD.

Actions de terrain

L'action auprès des publics particuliers s'est développée auprès des personnes âgées dans les maisons de retraite ainsi qu'auprès des détenus de la Maison Centrale d'Ensisheim et de la Maison d'Arrêt de Colmar.

En 2014, la médiathèque a commencé à structurer un réseau des animateurs de bibliothèques dans les établissements pour personnes âgées grâce à une journée de formation « Culture et personnes âgées : pour qui, pourquoi, comment ? ». Trois bibliothèques ont été créées en EHPAD à Hochstatt, Wintzenheim et Wittenheim. Une bibliothèque est en cours de création au Foyer St Jean (Mulhouse) en direction d'un public adolescent victime de carences éducatives et affectives. Par ailleurs des expérimentations numériques ont lieu avec l'Institut pour Déficient Sensoriel du Phare (Illzach) et avec l'EHPAD du Brand (Turckheim).

Manifestations prévues en 2015 :

Les temps forts de l'action culturelle seront organisés en avril, en juin et en octobre : ces manifestations sont proposées aux bibliothèques municipales, aux maisons de retraite ainsi qu'à la Maison Centrale d'Ensisheim conformément aux objectifs de territorialisation de l'action culturelle du Conseil Général.

- Le Festival de la Bande Dessinée aura lieu en février. Il sera consacré aux « femmes dans la bande dessinée ».
- Bibliothèques à la Une est prévue en avril, sur le thème « Humour ».
- Les Saveurs musicales auront lieu en juin autour de la musique folk américaine.
- « Vos oreilles ont la parole », festival de contes organisé en partenariat avec l'Association pour les Arts du Récit et de l'Oralité en Alsace se déroulera en octobre.
- Les micros tournées mensuelles se poursuivent avec la participation d'artistes musicaux régionaux dans les médiabus.
- Participation au Salon du livre à Colmar en novembre, avec en amont l'organisation de rencontres d'auteurs en partenariat avec des collèges. Une contribution aux frais d'un montant de 95 € sera versée par les établissements scolaires participants. Une convention, dont le projet est annexé au présent rapport, sera conclue en ce sens avec les collèges et les lycées.

L'ensemble de ces manifestations, et la réalisation des documents de communication s'y référant, ainsi que les publications obligatoires, représentent une proposition budgétaire de **45 500 €.**

Fonctionnement de la Médiathèque Départementale (21 000 €)

Afin d'assurer le fonctionnement de la Médiathèque Départementale, des dépenses estimées à **19 000 €** sont prévues en documentation technique, périodiques professionnels et acquisition de sacs à destination des lecteurs du médiabus et de la future Médiathèque du Sundgau.

 $1\,000\,€$ sont également réservés aux annulations de titres édités sur les années précédentes.

Enfin, en lien avec l'activité de la Médiathèque et le métier de bibliothécaire, les adhésions aux associations visant la promotion de la lecture publique engendrent des dépenses évaluées à **1 000 €**. Certaines associations ont déjà fait l'objet d'une adhésion du Département en 2014. Pour les associations suivantes, il est proposé d'approuver l'adhésion du Département à compter de 2015 :

- Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale (ACIM)
- Association au service des professionnels de l'image en bibliothèque (Images en bibliothèque)
- Association pour la Promotion des Arts du Récit et de l'Oralité en Alsace (APAROA), organisatrice du festival « Vos Oreilles ont la Parole ».

Les statuts de ces associations sont annexés au présent rapport.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVE (PROGRAMME D732)

Un crédit de fonctionnement de **7 000 €** est inscrit pour l'exercice 2015, au titre des opérations suivantes.

Associations des Donneurs de Voix de Colmar et Mulhouse : 2 000 € en Crédits de Fonctionnement

Ces associations qui enregistrent des textes à l'intention des aveugles et malvoyants bénéficient de subventions annuelles de fonctionnement.

Les crédits de 2 000 € inscrits en 2015 restent stables par rapport à l'année 2014.

Aide à la réalisation d'un film documentaire sur le médiabus : 5 000 € en Crédits de Fonctionnement

L'association Zest propose de réaliser un film documentaire sur le médiabus du Haut-Rhin. Il s'agit d'un documentaire qui met en scène à la fois le travail de proximité, de médiation et de lien social joué par les bibliothécaires dans le médiabus, mais aussi le plaisir et la découverte culturelle du coté des lecteurs. Ce film documentaire pourra ensuite être prolongé par un web documentaire. Il n'existe quasiment pas de film de ce type consacré à ce mode itinérant de diffusion de la culture. Une fois réalisé, ce documentaire pourrait faire l'objet une diffusion sur le territoire national.

Le budget de ce projet est estimé à 65 000 € et une participation du Département est proposée à hauteur de $\mathbf{5}$ 000 €.

Pour mémoire, l'aide au fonctionnement prévue pour la médiathèque de bassin de vie de Cernay dans le cadre du schéma de lecture publique est intégrée dans le CTV 2014-2019 pour un volume de crédits estimé à **40 695 €.**

3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Un crédit de **4 000 € en recettes de fonctionnement** est inscrit pour 2014, correspondant au remboursement de documents et aux sommes dues par nos partenaires.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'inscrire au titre du Budget Primitif 2015, sur la Politique D032 Médiathèque Départementale, les crédits suivants :
- **5 000 € en Autorisations de Programme,** sur le Programme D132 Investissement (matériel d'animation et matériel numérique)
- ♦ **34 000 € en Crédits de Paiement**, sur le Programme D132 Investissement (RFID, matériel d'animation et matériel numérique)
- **♦ 487 000 € en Crédits de Fonctionnement :**
 - o 480 000 € sur le Programme D632 (fonctionnement de la médiathèque),
 - o 7 000 € sur le Programme D732 (aides au fonctionnement des associations Donneurs de Voix et à la réalisation d'un film documentaire sur le médiabus)
- ♦ 4 000 € en Recettes de Fonctionnement sur le Programme D632 (remboursements de documents et sommes dues par nos partenaires).

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans différentes opérations conformément aux tableaux financiers ci-dessous.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015	
	Autorisations de Programme	Crédits de Paiement
D132		
Fonctionnement de la médiathèque :	5 000 €	34 000 €
Equipement RFID des documents, matériel d'animation et matériel numérique		3.000
TOTAL	5 000 €	34 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015	
DEFENSES DE FONCTIONNEMENT	Crédits de fonctionnement	
D632		
Fonctionnement de la médiathèque :	480 000 €	
Acquisition et équipement de documents, formation des bibliothécaires du réseau, action culturelle, fonctionnement de la Médiathèque Départementale		
D732		
Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de droit privé :	7 000 €	
Aide au fonctionnement des associations des Donneurs de Voix, aide à la réalisation d'un film documentaire sur le mediabus		
TOTAL	487 000 €	

RECETTES	BP 2015	
D632	4 000 6	
Recettes de fonctionnement liées à l'activité de la médiathèque	4 000 €	

- de m'autoriser, sous réserve des compétences de la Commission Permanente, à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces actions;
- ❖ d'approuver, dans le cadre de l'animation du Salon du Livre, les termes de la convention-type de partenariat avec les collèges et lycées et m'autoriser à signer, avec chacun des établissements scolaires retenus, une convention particulière établie sur la base de la convention-type (annexée au présent rapport);

- ❖ d'approuver l'adhésion du Département du Haut-Rhin à l'ACIM, Images en Bibliothèque et l'APAROA, de m'autoriser à signer tous documents relatifs à ces adhésions et de verser les cotisations annuelles (statuts annexés au présent rapport) ;
- ❖ de donner délégation à la Commission Permanente :
 - ⇒ pour l'affectation des crédits concernant l'aide aux personnes, associations et organismes de droit privé.
 - ⇒ pour l'examen des conventions ou avenants à signer avec nos partenaires dans le cadre de l'aide aux médiathèques de bassin de vie, aux bibliothèques municipales ou intercommunales (crédits inscrits à la DAT) et aux personnes, associations et organismes de droit privé.
 - ⇒ pour l'affectation des autorisations de programme votées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER